

Audit de construction Guisanplatz 1, Berne

Office fédéral des constructions et de la logistique

L'essentiel en bref

L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) construit un nouveau centre administratif pour l'administration fédérale à la Guisanplatz 1, à Berne. Il s'agit du plus grand projet de construction depuis la création de l'OFCL. Le Parlement a accordé des crédits à hauteur de 420 millions de francs au total pour planifier et réaliser la première étape du projet. Dans le cadre du message 2012 sur les immeubles du Département fédéral des finances (DFP), l'OFCL a soumis au Parlement un projet dont la planification a encore été améliorée par la suite. Il a pu atteindre les valeurs-cibles financières qu'il s'était fixées notamment en revoyant la conception des bureaux faisant passer le nombre de postes de travail de 2700 à 3200.

Il convient d'accroître l'occupation de tout le site pour atteindre un niveau rentable

La planification de l'OFCL et des organisations d'utilisateurs prévoit qu'au moment de l'emménagement mi-2019 quelque 2000 postes sur les 2900 nets possibles (300 sont entre autres déjà déduits pour le centre d'audition) seront occupés. Ce calcul tient compte d'une augmentation prévue du personnel et des places de travail destinées au personnel externe. Le Contrôle fédéral des finances (CDF) estime que le taux de réserve d'occupation supplémentaire de 15 % (300 postes de travail) fixé par l'OFCL est trop haut et qu'il n'est pas justifiable sur le plan économique. Un besoin ultérieur en postes de travail de cet ordre de grandeur pourrait être compensé en les densifiant ou en mettant en place un système de partage des bureaux (*desksharing*).

Le CDF recommande à l'OFCL d'indiquer la différence entre la capacité maximale et l'occupation réelle des postes de travail comme un potentiel de densification. Il recommande aussi d'accroître l'occupation des bureaux dès la première étape du projet, au plus tard dès la seconde, en accueillant des unités administratives supplémentaires afin d'atteindre un niveau rentable.

Les normes de sécurité seront adaptées aux menaces actuelles

Avec les attentats terroristes qui ont frappé l'Europe ces dernières années, l'évaluation de la menace a changé pour le personnel du Ministère public de la Confédération et de l'Office fédéral de la police (fedpol). Au moment de l'audit, et pour des raisons de sécurité, les deux organisations n'étaient pas disposées à emménager dans le bâtiment qui doit les accueillir si le site est accessible aux passants durant la journée. Au printemps 2017, l'OFCL a accepté leur demande de modification du projet visant à fermer le périmètre. Cette dernière nécessite toutefois une procédure d'autorisation de construire. L'OFCL est convaincu que les mesures de sécurité souhaitées pourront être mises en œuvre d'ici à l'emménagement du personnel en 2019. Les frais supplémentaires peuvent être amortis avec le crédit de construction existant.

À l'avenir, les versements d'avances aux entreprises sont à éviter

Le financement du projet de construction est assuré par le biais de crédits d'engagement et d'étude. L'estimation des coûts finaux se situe dans la limite des crédits octroyés. De plus, le projet dispose de réserves financières appropriées. L'OFCL a mis l'accent sur le contrôle des coûts et des crédits. Ces contrôles sont très laborieux, mais adéquats et efficaces au vu de la grandeur et de la complexité



du projet. Cependant, le CDF a constaté que des prestations non encore fournies avaient été facturées et des acomptes indus versés pour épuiser les crédits budgétaires restants. Par conséquent, le CDF recommande à l'OFCL d'appliquer à l'avenir les directives en vigueur en matière d'imputation des prestations et de prévention de paiements anticipés.

Par lettre du 17 mars 2017, le CDF a informé au préalable le Conseil fédéral de ses constatations sur la rentabilisation des bâtiments et sur les clarifications en cours quant aux mesures de sécurité en vertu de l'article 15, alinéa 3 de la loi sur le Contrôle des finances.

Texte original en allemand